

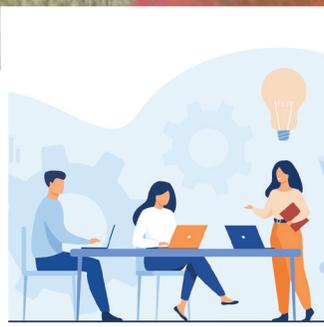


LE  
**SOMMET**

SEPTEMBRE 2022



Municipalité de  
**Saint-Ferréol-les-Neiges**  
[saintferreollesneiges.qc.ca](http://saintferreollesneiges.qc.ca)



P. 7  
Membres comité  
consultatif d'urbanisme



P. 14  
Programmation LOISIRS

# CONSEIL MUNICIPAL



**MÉLANIE ROYER-COUTURE**  
Mairesse  
581 984-4313  
sfinmaire21@icloud.com



**CAMILLE NADEAU**  
Conseillère district #1  
418 929-6006  
camillemnadeau@gmail.com



**ERIC ENNIS**  
Conseiller district #2  
418 951-4835  
sflndistrict2@icloud.com



**STÉPHANE RACINE**  
Conseiller district #3  
418 570-4691  
sflndistrict3@icloud.com



**VINCENT VILLEMURE**  
Conseiller district #4  
418 473-9484  
sflndistrict4@icloud.com



**MARC MAGNY**  
Conseiller district #5  
418 569-8228  
sflndistrict5@icloud.com



**CLAUDE LECLERC**  
Conseiller district #6  
418 446-0798  
sflndistrict6@icloud.com

## HÔTEL DE VILLE (150, rue du Moulin)

### Heures d'ouverture :

Du lundi au jeudi . . . . . de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30  
Vendredi . . . . . de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

### NOUS JOINDRE

Téléphone : 418 826-2253 Télécopieur : 418 826-0489  
info@saintferreollesneiges.qc.ca [www.saintferreollesneiges.qc.ca](http://www.saintferreollesneiges.qc.ca)

**Ève-Marie Bouchard (secrétariat)**  
info@saintferreollesneiges.qc.ca

**Manon Larouche (taxation)**  
taxation@saintferreollesneiges.qc.ca

**Gabrielle Leclerc (responsable de la programmation et des événements)**  
loisirs@sainttitedescaps.com

**Benoît Cloutier (directeur des travaux publics)**  
voirie@saintferreollesneiges.qc.ca

**Martin Pouliot (directeur des loisirs et de la culture)**  
loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca

**Martin Leith (secrétaire-trésorier)**  
tresorier@saintferreollesneiges.qc.ca

**François Drouin (directeur général)**  
directeur@saintferreollesneiges.qc.ca

## SERVICE D'URBANISME

### Heures d'ouverture :

Du lundi au jeudi . . . . . de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30  
Vendredi . . . . . de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

### NOUS JOINDRE

Téléphone : 418 826-2253  
urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca

**Simon Demers (directeur de l'urbanisme)**  
dir.urb@saintferreollesneiges.qc.ca

**Amélie Bertaigne (inspectrice en bâtiment)**  
inspection@saintferreollesneiges.qc.ca

**Mélanie Bérubé (inspectrice en bâtiment)**  
batiment@saintferreollesneiges.qc.ca

## SOMMAIRE

2 Conseil municipal	11 Échos de la MRC
3 Bon à savoir	11 Loisirs
4 Rubrique de la mairesse	12 Près de chez vous
6 Vie Municipale en bref	21 Vie paroissiale
10 Urbanisme	22 Bibliothèque



## CONSEIL MUNICIPAL

### Horaire des séances ordinaires :

3 octobre, 19 h 30, 7 novembre, 19 h 30

5 décembre, 19 h 30

## COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

### Horaire des séances régulières :

**20 septembre, 18 h 30**

(dépôt des documents avant le 13 septembre)

**25 octobre, 18 h 30**

(dépôt des documents avant le 18 octobre)

**22 novembre, 18 h 30**

(dépôt des documents avant le 15 novembre)



## BIBLIOTHÈQUE

### Heures d'ouverture :

Mardi : de 13 h 30 à 16 h 30

Mercredi : de 13 h 30 à 16 h 30  
et de 18 h 30 à 20 h 30

Judi : de 18 h 30 à 20 h 30

Samedi : de 13 h 30 à 16 h 30

Dimanche : de 13 h 30 à 16 h 30

## LE SOMMET

Conception, mise en page  
et impression (1950 exemplaires)  
Imprimerie Blouin Inc.

### Responsable du journal

Martin Pouliot  
directeur des loisirs et de la culture  
loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca

Mention de sources : Freepik, Rawpixel,  
Pixabay et gracieuseté

NOTE : Les auteurs sont les seuls  
responsables du contenu des articles.

## TRAVAUX PUBLICS

### Numéro d'urgence :

En dehors des heures normales de bureau,  
pour toute urgence relative aux travaux  
publics, telle qu'un bris d'aqueduc, un  
refoulement d'égout ou un arbre tombé,  
vous pouvez composer le 418 826-3350.



## ÉCOCENTRE (4054, avenue Royale)

Vendredi : de 9 h 00 à 17 h 00

Samedi : de 9 h 00 à 17 h 00

Fermeture de l'écocentre  
dès le 27 novembre 2022.

## ESPACE TROC'DON!

### Heures d'ouverture :

Mardi : 17 h 00 à 19 h 00

Mercredi : 17 h 00 à 19 h 00

Samedi : 10 h 00 à 12 h 00

Dimanche : 13 h 00 à 16 h 00

À partir du mois de novembre 2022  
jusqu'au mois d'avril 2023 :

Ouvert la 1<sup>ère</sup> et 3<sup>e</sup> fin de semaine de  
chaque mois

Samedi : 10 h 00 à 12 h 00

Dimanche : 13 h 00 à 15 h 00

## MAISON DES JEUNES LA ZONE

Lundi : de 18 h à 21 h

Mercredi : de 17 h à 21 h

## COLLECTE DES ORDURES

Toutes les semaines

Secteur ouest : les lundis

Secteur est : les mercredis

## COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

Un lundi sur deux :

4 octobre – 17 octobre – 31 octobre

14 novembre – 28 novembre

12 décembre – 26 décembre

## NUMÉROS UTILES

### Aide chez-soi Orléans :

418 664-2222

Aréna Côte-de-Beaupré : 418 827-4501

Association Bénévole Côte-de-Beaupré :  
418 827-8780

Bibliothèque : 418 826-3540

Bureau de la protection de la faune :  
1 877 346-6763

Bureau de poste : 418 827-4116

Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré :  
418 827-3768

Cercle de Fermières : 418 928-2430

CLSC (Beaupré) : 418 827-5241

Club de l'Âge d'Or : 418 826-2253

Développement Côte-de-Beaupré :  
418 827-5256

École Caps-des-Neiges :  
418 821-8055

École de peinture Marie Tardif :  
418 826-0548

École de karaté Luc Paquette :  
418 953-5152

Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré :  
418 827-3726

Maison des Jeunes La Zone :  
418 826-3107

MRC de La Côte-de-Beaupré :  
418 824-3444

Office municipal d'habitation :  
418 702-1318

Patinoire : 418 520-1810

Presbytère : 418 826-2554

Station Mont-Sainte-Anne :  
418 827-4561

Ressources familiales  
Côte-de-Beaupré : 418 827-4625

École de musique Côte-de-Beaupré :  
info@ecolemusiquebeaupre.com

# RUBRIQUE DE LA MAIRESSE

Bonjour à tous!

Déjà les dernières semaines de l'été. J'espère que vous en avez bien profité. La rentrée scolaire est arrivée. Nos enfants retournent sur les bancs d'école. Soyez vigilant et continuez à respecter les limites de vitesse!

Les jardins débordent et les récoltes sont abondantes. Il est encore temps d'aller s'approvisionner au Marché public les dimanches après-midi. Merci d'encourager nos commerçants locaux.

À l'heure où je rédige ces lignes, la visite du Pape vient de se terminer et les préparatifs pour le Vélirium sont en cours. Voici quelques nouvelles et ce à quoi nous pouvons nous attendre pour l'automne:

## **Garderie :**

La réalisation du projet garderie est imminente! Nous devrions assister, dans les prochaines semaines, à la première pelletée de terre. Rappelons-nous que le Centre de la petite enfance aura pignon sur la rue des Lupins et pourra accueillir 68 enfants. L'ouverture est prévue quelque part en 2023. Restons à l'affût!

## **Piscine de Beaupré :**

Si vous vous rappelez bien, lors de notre campagne électorale, nous avons exprimé notre souhait de bien prendre connaissance de ce dossier et de ses implications et étions ouverts à la négociation pour un éventuel partenariat.

La Municipalité de Beaupré a relancé les Municipalités voisines n'ayant pas adhéré au projet à participer à une table de négociation pour revoir les modalités d'entente. Une

première rencontre est prévue prochainement. Je tiens tout de même à émettre une réserve: le conseil s'engagera dans une entente seulement si celle-ci est raisonnable pour ses citoyens.

## **Immobilisations :**

Afin d'être prête pour soumissionner sur d'éventuelles opportunités de subventions, la Municipalité a préparé certains plans et devis pour des réfections de rues à venir, notamment pour le rang Saint-Antoine.

La toiture du centre communautaire abritant la bibliothèque (ancien hôtel de ville) a été réalisée et les travaux de la grange ont été terminés également. Celle-ci sert d'entrepôt pour certaines machineries et outillages servant à la voirie. Rappelons que les travaux réalisés sur la grange ne seraient pas à niveau pour d'autres usages en ce moment. Si nous souhaitons lui donner une autre vocation, nous devrions investir des coûts supplémentaires ce qui n'est pas dans les plans du conseil pour le moment.

## **Embauches :**

La Municipalité est actuellement en processus d'embauche pour deux nouveaux postes à l'administration notamment à la greffe et aux communications. Nous sommes très contents de l'apport positif qu'apporteront ces nouvelles ressources.

Je vous souhaite un bel automne et au plaisir de vous croiser dans notre belle municipalité!

Mélanie Royer-Couture  
Mairesse



## IMMOBILISATIONS

Au programme triennal d'immobilisation 2022-2024, la Municipalité avait prévu pour 2022 des travaux et des acquisitions en immobilisation pour un montant de 3 732 566 \$.

Jusqu'à présent, les projets ciblés ont tous été amorcés avec des résultats variables. Parmi les projets dont les investissements sont majeurs, l'état d'avancement est le suivant :

### Réfection du rang Sainte-Marie

En février dernier, la Municipalité a déposé au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation son plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'aqueduc, d'égouts et de réfection de la chaussée. Parmi les rues où il n'y a pas de service d'aqueduc et d'égout, le rang Sainte-Marie se classe en tête de liste parmi les routes où l'état de dégradation est avancé.

La Municipalité a entrepris, il y a trois ans, la réfection de ce rang. Le rang a une longueur de 3 550 mètres. Le projet est échelonné sur plusieurs années. Au cours de la période 2019 à 2022, la Municipalité a procédé à la réfection de trois sections totalisant 1 210 mètres.

En 2022, le coût des travaux s'est élevé à 583 600 \$ pour lequel la Municipalité s'est vu accorder une subvention de 287 000 \$ du ministère des Transports du Québec dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale.

### Travaux dans les rangs Sainte-Marie et Saint-Antoine

Chaque année, le ministère des Transports lance des appels de projets pour le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL).

L'an dernier, la Municipalité avait invité trois (3) firmes d'ingénieur à soumissionner pour confectionner les plans et devis de sections du rang Sainte-Marie, de 960 mètres et 300 mètres, ainsi qu'une section du rang Saint-Antoine de 1 080 mètres. La firme WSP Canada a obtenu le contrat.

Les plans ont été complétés et une demande de subvention au PAVL a été déposée le 28 juillet 2022. L'estimation des travaux, incluant les frais contingents, est de 3 374 180 \$ pour lequel la Municipalité est admissible à une subvention représentant 50 % du coût du projet. Si la réponse est favorable, les travaux seront réalisés en 2023.

### Grange

Les travaux de restauration de la grange, derrière l'église, sont terminés. Ce bâtiment était répertorié à l'inventaire du patrimoine bâti de la MRC de La Côte-de-Beaupré comme présentant une valeur patrimoniale forte. Il a ainsi été inscrit au Schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC comme devant être préservé et mis en valeur. C'est dans cet esprit que la Municipalité, par le biais de la MRC, a demandé et obtenu une subvention dans le cadre du volet 1b du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (PSSMMPI).

La Municipalité s'est ainsi vu octroyer une première subvention d'un montant de 80 556 \$ pour des travaux estimés à 190 382 \$. Or dans le contexte de la pandémie où les prix ont explosé, la plus basse soumission reçue était de 237 237 \$ (taxes en sus) à laquelle s'ajoutent les honoraires professionnels. Une seconde demande a été faite auprès des ministères des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et de la Culture et des Communications (MCC) pour que soit bonifiée l'aide financière accordée. Un montant additionnel de 64 612 \$ a ainsi été consenti.

### Panneau de signalisation

La Municipalité a entrepris en 2020, le remplacement de tous ces panneaux de rues. L'objectif était que tous les panneaux soient remplacés sur 4 ans.

Dans une première phase, la Municipalité a procédé au remplacement des poteaux et des panneaux, le long des artères

principales ainsi que dans les rues du secteur du village.

La seconde phase a été initiée au printemps 2021 avec la commande des poteaux et des panneaux, qui devaient être installés dans l'année. Les poteaux n'ont été reçus que tout dernièrement. L'installation des panneaux s'effectuera cet automne. Les secteurs visés par cette phase comprennent toutes les rues à l'est du village ainsi que celles au nord du boulevard les Neiges, à partir du Legs des Pionniers jusqu'à la rue des Rocs.

Avec les retards de livraison rencontrés, l'objectif de réaliser le projet en 4 ans devra être revu.

### Bibliothèque

Les travaux de conversion de l'ancien Hôtel de ville, située au 33, rue de l'Église, en centre communautaire sont amorcés. Des travaux de rénovation de la toiture ont été effectués, au cours de l'été. La Municipalité a utilisé la subvention de 149 322 \$ qui lui a été consentie par le gouvernement du Québec, dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) pour se faire.

La prochaine étape consiste à mandater des professionnels (architecte et ingénieur) pour réaliser les plans et devis des travaux. La Municipalité prévoit aller en appel d'offres pour l'engagement de ces professionnels à l'automne. Présentement, la Municipalité est à rédiger son programme fonctionnel et technique qui lui permettra d'aller en soumission.

Selon l'échéancier, il est prévu que les travaux de conversion de l'immeuble débutent à l'automne 2023.

### Recherche en eau

Le réseau d'aqueduc municipal est alimenté par quatre puits qui ont une capacité journalière de production de 2 017 mètres cubes. Au cours des dernières années, la consommation moyenne

## IMMOBILISATIONS (SUITE)

quotidienne s'est située autour de 1 200 mètres cubes. Les puits sont ainsi en mesure de répondre à la demande de consommation quotidienne de la population actuelle, ainsi que pour celle qui s'ajoutera dans les projets de développements déjà réalisés. Cependant, à l'exception d'un nouveau projet de développement qui est actuellement à l'étude au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), le ministère n'approuvera pas de nouveaux projets de développement résidentiels desservis par le réseau d'aqueduc sur le territoire de la Municipalité, si cette dernière n'augmente pas sa capacité de production d'eau potable.

Tout comme Hydro-Québec avec l'électricité, la Municipalité doit être capable de fournir de l'eau à tous ses usagers, en période de pointe. Or, il s'avère qu'au cours des dernières années, il est arrivé à deux ou trois reprises que les puits aient dû fonctionner à plein régime pour répondre à la demande.

De la recherche en eau a ainsi été initiée. La Municipalité s'est adjoint les services d'une firme d'hydrogéologue pour l'accompagner dans le processus. Deux sites ont été identifiés qui présentent un potentiel aquifère intéressant. La prochaine étape consiste à forer des puits et à faire des essais de pompage.

Normalement, si toutes les étapes se passent bien et qu'il n'y a pas de contretemps dans les différentes phases du projet (recherche en eau, acquisition de terrain et servitude, confection des plans et devis, approbation gouvernementale, travaux de raccordement au réseau d'aqueduc) les nouveaux puits pourraient être en opération, au plus tôt, à la fin de 2024.

### Avenue Royale

Un contrat a été donné en 2020 à la firme FNX-INNOV inc. pour réaliser les plans et devis de travaux de réfection de la section de l'avenue Royale, partant du Legs des

Pionniers pour se rendre à la jonction du boulevard les Neiges, à proximité du kiosque postal.

Ces travaux prévus initialement en 2021, ont été reportés en raison de conflit avec des travaux qui ont été réalisés dans le même secteur. À la suggestion des ingénieurs, la Municipalité a accepté de modifier le projet initial. Ce changement nécessite l'approbation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Compte tenu des délais que ce type d'autorisation nécessite, le projet de réfection de l'avenue Royale a été reporté de nouveau. Il fera partie de la planification des travaux de 2023.



## CONCOURS D'ŒUVRES D'ART

Dans le journal Le Sommet publié au mois de juin dernier, les artistes qui résident en permanence à Saint-Ferréol-les-Neiges étaient invités à soumettre leur nom pour participer au concours du programme d'achat d'œuvres d'art. Huit artistes ont présenté leur candidature.

Le tirage au sort a eu lieu lors de la séance ordinaire du conseil du 1<sup>er</sup> août dernier, et c'est monsieur André Perreault qui a remporté le concours.



## APPEL DE CANDIDATURE POSTES VACANTS AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

La Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges est présentement à la recherche de personnes intéressées à siéger au comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges.

Le comité consultatif d'urbanisme est un groupe de travail composé de deux élus municipaux et de cinq citoyens/citoyennes de la municipalité. Ce Comité se voit confier par le conseil municipal un mandat d'étude et de recommandations relativement à des dossiers se rapportant au plan d'urbanisme, aux règlements de zonage, de lotissement et de construction, règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ainsi qu'aux décisions courantes touchant l'urbanisme.

Ce comité tient ses réunions statutaires une ou deux fois par mois, à 18 h 30, à l'Hôtel de Ville situé au 150, rue du Moulin. La durée des séances varie généralement d'une heure à deux heures et demie chacune, selon le nombre de dossiers. Le mandat est d'une durée minimum de deux ans débutant en novembre 2022 et février 2023. Une allocation de 50 \$ par séance est versée à chaque membre du comité.

Les candidat (e)s recherché (e)s doivent résider à Saint-Ferréol-les-Neiges, être dynamique, impartial et disponible en plus d'avoir une bonne connaissance en bâtiment et du territoire municipal, un bon sens de l'observation, un sens critique et un esprit ouvert.

Si ce poste vous intéresse, veuillez soumettre un curriculum vitae ainsi qu'une courte lettre expliquant votre motivation à siéger à ce comité, au plus tard le 14 octobre 2022, à l'adresse suivante :

### **Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges**

#### **Comité consultatif d'urbanisme**

À l'attention de M. Simon Demers

150, rue du Moulin

Saint-Ferréol-les-Neiges (Québec) G0A 3R0

dir.urb@saintferreollesneiges.qc.ca

Si vous désirez obtenir plus d'informations à ce sujet, communiquez avec le Service de l'urbanisme au 418 826.2253 poste 115 ou au dir.urb@saintferreollesneiges.qc.ca.

## RAPPEL SUR LES LICENCES POUR CHIENS



Tout propriétaire de chien doit obtenir une licence pour son animal avant le 1<sup>er</sup> mai, et ce, obligatoirement tous les ans, sinon il sera passible d'un constat d'infraction.

La licence est en vente au coût de 10 \$. Un reçu et une médaille vous seront remis lors du paiement et la médaille devra être portée par l'animal, en tout temps.

Pour les propriétaires, il est possible d'ajouter le paiement de votre médaille à votre compte de taxes. Pour les locataires, vous devez effectuer le paiement de votre médaille à l'hôtel de ville au 150, rue du Moulin, à Saint-Ferréol-les-Neiges.

Nous vous rappelons que tout chien gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être constamment tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain.

Pour tout renseignement supplémentaire ou pour ajouter le paiement de la médaille à votre compte de taxes, veuillez communiquer avec Manon Larouche par téléphone au 418 826-2253, poste 111 ou par courriel à taxation@saintferreollesneiges.qc.ca

## JOURS DES COLLECTES DES FEUILLES ET RÉSIDUS VERTS

### BOISCHATEL

18 octobre, 1<sup>er</sup> et 22 novembre

### L'ANGE-GARDIEN

24 octobre et 7 novembre

### CHÂTEAU-RICHER

25 octobre et 8 novembre

### SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ

20 octobre et 10 novembre

### BEAUPRÉ

18 octobre et 1<sup>er</sup> novembre

### SAINT-JOACHIM

21 octobre et 4 novembre

### SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES

17 et 31 octobre

### SAINT-TITE-DES-CAPS

21 octobre et 4 novembre

### ☑ MATIÈRES ACCEPTÉES

feuilles mortes, résidus de jardinage, résidus de déchaumage, retailles de haies, branches coupées de diamètre inférieur à 1 cm et de longueur maximale de 60 cm et mauvaises herbes (sauf les plantes exotiques envahissantes<sup>1</sup>).

<sup>1</sup>- Berce du Caucase, myriophylle à épis, renouée du Japon, roseau commun, impatientie de l'Himalaya et salicaire pourpre.



Avis aux citoyens : collecte de FEUILLES ET RÉSIDUS VERTS

## DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOS FEUILLES ET RÉSIDUS VERTS !

En octobre et novembre 2022, des collectes spéciales de feuilles et résidus verts auront lieu dans chacune des municipalités de la Côte-de-Beaupré. Les matières collectées seront valorisées par compostage.

### Voici comment vous départir de vos feuilles et résidus verts:

- Déposez les feuilles et résidus verts dans des sacs en papier ou des sacs en plastique orange ou transparents;
- Le poids d'un sac ne doit pas excéder 25 kg;
- Conservez les sacs jusqu'au jour de la collecte;
- La veille de la collecte, déposez les sacs en bordure de rue.

## FEUX EXTÉRIEURS

Voici un résumé des normes applicables au feu à ciel ouvert (soit un feu à l'extérieur d'un bâtiment qui n'est pas dans une installation ou un appareil prévu à cette fin) et au feu en plein air (soit un feu à l'extérieur d'un bâtiment qui est contenu dans une installation ou un appareil prévu à cette fin).

### Feu à ciel ouvert

- Entre le 15 avril et le 31 octobre, il est interdit de faire ou de maintenir un feu à ciel ouvert à moins d'être détenteur d'un permis valide préalablement émis par le directeur de sécurité incendie, monsieur Marc Racine. La demande doit être adressée 72 heures avant la date prévue du brûlage. Pour contacter M. Marc Racine : 418 520-1808.
- Il est interdit de brûler toute matière qui, en raison de ses propriétés, présente un danger pour la santé ou l'environnement et qui est explosive, gazeuse, inflammable, toxique, radioactive, corrosive, carburante, ainsi que toute matière assimilée à une matière dangereuse. Il est interdit de brûler toute substance prohibée composée de plastique, de bois traité, de matériaux de construction, de peinture, de teinture, de vernis, de caoutchouc, de pneus et de déchets domestiques.
- Le directeur de sécurité incendie peut restreindre ou refuser le permis si les conditions atmosphériques ne le permettent pas, si les conditions indiquées aux permis ne sont pas respectées, si le danger a augmenté ou si les feux sont défendus par les autorités gouvernementales, provinciales ou fédérales.



### Feu en plein air

- Seuls sont permis les feux dans les foyers avec pare-étincelles ou toute installation prévue à cette fin avec pare-étincelles.
- L'installation doit être située à au moins 2 m de toute ligne de propriété, 3 m de tout bâtiment, 5 m de tout véhicule récréatif ou d'un réservoir de combustible.
- Une personne adulte doit être constamment présente pendant toute la durée du feu jusqu'à ce qu'il soit complètement éteint.
- Il est interdit de faire brûler des déchets de toute nature, tels que les déchets de démolition, le bois traité ou les ordures ménagères.
- Il est interdit de faire un feu à l'extérieur les jours où la vitesse du vent excède 20 km/h.
- Il est interdit de faire un feu à l'extérieur lorsque l'indice d'inflammabilité est trop élevé à tout moment décrété par la SOPFEU.

C'est tout  
le Québec  
qui s'accélère.



### CARTE INTERACTIVE - INTERNET HAUTE-VITESSE

Tel qu'annoncé par le gouvernement du Québec, il nous fait plaisir de vous informer que la carte interactive du gouvernement est maintenant disponible sur leur site Internet. Nous vous invitons à vous rendre sur le <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/internet-haute-vitesse-etat-situation?type=adresse&value=&code=> pour consultation et validation.

En effet, vous pouvez dès maintenant y faire la vérification à savoir :

- Est-ce que mon foyer sera desservi par le programme?
- Qui sera le fournisseur de service dans mon secteur?

Cette carte interactive vous permettra également d'être redirigé vers l'entreprise de télécommunications ayant obtenu des

subventions dans votre secteur. Vous y obtiendrez le lien ainsi que les coordonnées du télécommunicateur.

Vous pourrez aussi vérifier si votre foyer fait partie des adresses desservies par Vidéotron en vous rendant sur la page des forfaits Hélix et cliquer sur « Vérifier la disponibilité ».

Dans le cas où l'information fournie sur une adresse serait erronée ou non disponible dans la recherche, nous vous recommandons de communiquer avec le Secrétariat à l'Internet haute vitesse et aux projets spéciaux de connectivité à carte. [interactive@mce.gouv.qc.ca](mailto:interactive@mce.gouv.qc.ca).

### 1 PERMIS ET CERTIFICATS

RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 15-674



#### TRAVAUX NÉCESSITANT UN PERMIS OU UN CERTIFICAT

- un bâtiment principal;
- un bâtiment accessoire;
- une piscine creusée ou hors terre
- une antenne de télécommunication;
- une clôture;
- un mur de soutènement;
- les travaux d'excavation du sol, de déplacement d'humus et de remblai ou de déblai;
- la plantation et l'abattage d'arbres;
- toute intervention dans la rive, le littoral, un milieu humide, ou dans une forte pente, etc.

#### AFFICHAGE

Le permis ou certificat doit être affiché pendant toute la durée des travaux ou activités.

#### TRAVAUX NE NÉCESSITANT PAS DE PERMIS OU CERTIFICAT

- les menus travaux d'entretien;
- les constructions hivernales;
- les maisons de jeux pour enfants;
- les niches pour chien, etc.



#### PRÉSENTATION DE LA DEMANDE

Toute demande doit être présentée par écrit au fonctionnaire désigné sur des formulaires fournis à cet effet par la Municipalité, et accompagnée des documents pertinents.

#### RENSEIGNEMENTS ET DOCUMENTS ACCOMPAGNANT LE PERMIS DE CONSTRUCTION

Une demande de permis de construction doit être accompagnée des renseignements et documents suivants :

- ✓ un document indiquant la nature des travaux à effectuer et l'usage du bâtiment, les niveaux d'excavation, la date du début et de la fin des travaux de construction;
- ✓ des plans, coupes et détails architecturaux;
- ✓ un plan-projet d'implantation de la construction projetée;
- ✓ l'évaluation du coût total des travaux;
- ✓ tout autre document requis selon la situation particulière. (ex.: étude géotechnique)

#### RENSEIGNEMENTS ET DOCUMENTS ACCOMPAGNANT LE CERTIFICAT D'AUTORISATION

Une demande de certificat d'autorisation doit être accompagnée des renseignements et documents suivants :

- ✓ le ou les usages exercés, leur localisation et superficie;
- ✓ l'identification du propriétaire et de l'occupant;
- ✓ l'adresse et le numéro cadastral du terrain;
- ✓ l'évaluation du coût total des travaux.
- ✓ tout autre document requis selon la situation particulière. (ex.: simulation visuelle)

#### DÉLAI DE DÉLIVRANCE

- Permis de construction et certificat d'autorisation pour les enseignes : dans les 60 jours ouvrables suivant le dépôt de la demande complète.
- Certificat d'autorisation (sauf enseignes) : dans les 45 jours de la date du dépôt de la demande complète.

Le présent document est un instrument d'information. Son contenu ne constitue aucunement une liste exhaustive des règles prévues aux règlements d'urbanisme. Il demeure de la responsabilité du requérant de se référer aux règlements d'urbanisme ainsi qu'à toute autre norme applicable, le cas échéant.

Pour plus de renseignements, communiquez avec le service d'urbanisme au 418-826-2253 poste 122 ou visitez le [saintferreollesneiges.qc.ca](http://saintferreollesneiges.qc.ca)

/ Avril 2016

## AVRIL

L'OBV Charlevoix Montmorency a été mandaté à réaliser une étude de faisabilité d'un projet de restauration d'un milieu humide sur la rue du Mont-Ferréol, à Saint-Ferréol-les-Neiges. À cet effet, une aide financière a été octroyée par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre du Programme de restauration et de création de milieux humides.

## MAI

Une conseillère en développement social sera embauchée à la MRC.

Un montant de 16 955 \$ provenant du Fonds Région et Ruralité 2022-2023 a été octroyé à la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges pour l'acquisition de matériel et d'équipement pour des activités économiques et sociales.

Un montant de 15 000 \$ a été octroyé à la Corporation des Sentiers récréotouristiques de la Côte-de-Beaupré pour remplacer la passerelle du sentier Mestachibo qui reliait Saint-Ferréol-les-Neiges et Saint-Tite-des-Caps. Cette passerelle a été emportée par une crue de la rivière Sainte-Anne, survenue à l'hiver 2021.

Le propriétaire du 3801, avenue Royale à Saint-Ferréol-les-Neiges a obtenu une subvention de 15 006,01 \$ provenant du Programme d'aide à la restauration pour les bâtiments de valeur patrimoniale faible à moyenne.

La Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges a obtenu un montant additionnel de 64 615 \$ du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (PSMMPI) du ministère de la Culture et des Communications pour la restauration de la grange derrière l'église.

## JUIN

Un don de 5 000 \$ a été fait pour accueillir les familles ukrainiennes. La gestion de ce montant a été confiée à la Caisse Desjardins de la Côte-de-Beaupré.

Le propriétaire du 3470, avenue Royale à Saint-Ferréol-les-Neiges a obtenu une subvention de 4405,84 \$ provenant du Programme d'aide à la restauration pour bâtiment de valeur patrimoniale faible à moyenne.

## LOISIRS

### CAMPS DE JOUR 2022



Un autre bel été qui se termine beaucoup trop vite! Heureusement cette année nous avons pu avoir un été plus « normal » sans avoir de contrainte avec la Covid-19. Nous avons donc pu reprendre le cours habituel des choses avec des sorties et de notre fameuse nuit de camping! Nous voulons prendre le temps de dire merci et bravo à toute l'équipe du camp de jour (direction, animation et accompagnement) qui a réalisé un excellent travail avec les enfants. Être animateur de camp c'est un travail amusant et valorisant, mais qui comporte son lot de défis alors bravo de les avoir relevés. Merci aussi à toute l'équipe de la Municipalité, Mont-Sainte-Anne et d'Autobus Beaupré pour leur soutien. Finalement, merci à tous les enfants pour nous avoir mis le sourire aux lèvres tout au long de l'été et aux parents pour votre collaboration. Nous vous souhaitons une bonne rentrée scolaire à tous et à toutes.

# PRÈS DE CHEZ VOUS



**Aide  
Chez-Soi  
Orléans**

## Nos services



Entretien  
ménager  
léger et lourd



Répit,  
Présence et  
surveillance



Services  
d'assistance  
personnelle

**Une présence  
réconfortante**

[aideorleans.ca](http://aideorleans.ca)

- ✓ Aide financière  
disponible
- ✓ Crédit d'impôt

**Aucun délais d'attente  
pour la Côte-de-Beaupré**

[www.aideorleans.ca](http://www.aideorleans.ca)

**418 664-2222**

[www.facebook.com/aidechezsoiorleans/](https://www.facebook.com/aidechezsoiorleans/)



**Marché public**  
DE SAINT-FERRÉOL LES-NEIGES

**Tous les dimanches de 12h30 à 15h30  
jusqu'au 9 octobre 2022  
dans la cour de l'église (3432, avenue Royale)**

Produits en vente au Marché: Légumes, fleurs coupées, oeufs, dindons sauvages, miel, chandelles, herboristerie, tisanes, produits de beauté naturels, champignons, pains, fougasse, baguettes, brioches, café, thé, tisanes, produits de l'oie, kombuchas, tartes, pâtés, marinades, artisanats, tricots, tissages, poterie, bijoux, etc.



Venez  
faire vos  
provisions  
d'automne!

# INVITATION SPÉCIALE LE DIMANCHE 2 OCTOBRE

## La Fête au village!

dans le cadre des Journées de la culture.

### AU PROGRAMME:

10h Activité spéciale pour les enfants à la bibliothèque  
Aux sources (places limitées)

11h Brunch au Saint-Fé café (places limitées)

12h30 à 15h30 Prestations musicales d'artistes  
différents tous les 45 minutes, réalisation d'une  
oeuvre collective dans le presbytère, Marché public,  
dégustations, artistes et artisans, animation  
déambulatoire, etc.

*SURVEILLEZ LA PROGRAMMATION COMPLÈTE  
VIA L'INFOLETTRE, LA PAGE FACEBOOK  
ET LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ.*



LE SAINT-FÉ

CAFÉ

un service D'ENTRAID'DON



Bibliothèque  
Aux Sources



Les journées  
de la culture



# PROGRAMMATION

## AUTOMNE 2022

PROGRAMMATION COMPLÈTE ET  
INSCRIPTIONS SUR QIDIGO.COM

DU 6 AU 14 SEPTEMBRE

DÉBUT DES COURS LA SEMAINE DU 19 SEPTEMBRE



Actuellement au programme  
pour l'automne

Yoga et yoga sur chaise  
Théâtre pour enfant  
Troupe de théâtre adultes  
Karaté Yoseikan  
Viactive 55 ans et plus  
Prêts à rester seuls  
Gardiens avertis  
Atelier champignons et  
plantes forestières  
Atelier culinaire: Les Dahls  
etc.

## RECHERCHÉ

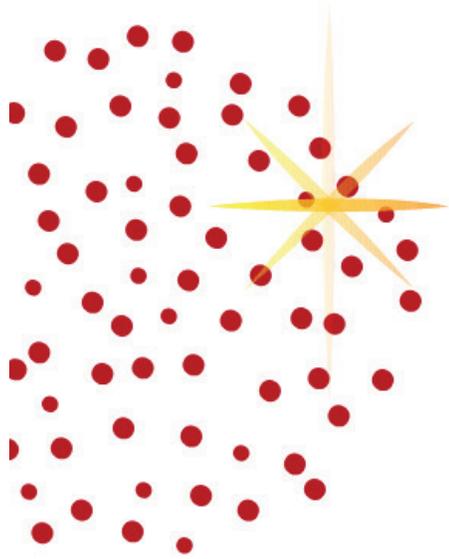
La pénurie de main d'oeuvre touche tout le monde et nous sommes toujours à la recherche d'idées ou de personnes ressources pour notre programmation.

**Vous avez un talent ou une passion que vous désirez partager?**  
Nous sommes à la recherche d'activités et de cours pour tous les groupes d'âges (petite enfance, enfants, ados, adultes, aînés).

Si vous êtes intéressés à offrir des cours:  
Cours sur 4 à 10 semaines  
Ateliers ponctuels (1 heure, 1/2 journée, 1 journée)  
De jour ou de soir)

Tous les domaines sont pertinents: sport, artisanat, art, couture, nature, cardio, conférence, danse, etc.

**Contact : [loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca](mailto:loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca)  
ou 418-826-2253 poste 112**



# Marché de Noël

6<sup>e</sup> ÉDITION

20 NOVEMBRE 2022  
DE 9H À 16H



**Vous désirez avoir une table au Marché?**

Contactez Manon Larouche

Par courriel à [taxation@saintferreollesneiges.qc.ca](mailto:taxation@saintferreollesneiges.qc.ca)

Par téléphone au 418 826-2253 poste 111

**Places  
Limitées**



***Activité gratuite, bienvenue à tous !***

# PRÈS DE CHEZ VOUS



## INCLUSION SOLIDARITÉ ENTRAIDE PARTAGE

Entraid'Don! est un organisme citoyen de Saint-Ferréol-les-Neiges sans but lucratif visant à développer, soutenir et mettre en œuvre des actions et des services venant en aide aux citoyens favorisant la solidarité sociale, l'entraide et la collaboration de manière active et engagée au sein de la communauté.

Suite à l'Assemblée générale tenue en juin, Entraid'Don! est heureux de présenter le conseil d'administration et de partager le bilan de la dernière année.

Les membres du Conseil d'administration :

- Jean-François Bordeleau  
- Président - réélu à l'AGA
- Louise Thouin  
- Vice-Présidente & Secrétaire
- Claudia Trudel  
- Trésorière - réélue à l'AGA
- Isabelle Lemieux
- Jessica Dupuis

Le bilan de la dernière année et des premiers mois de la nouvelle période:



Ce lieu d'échange et de partage en est à sa 5<sup>e</sup> année d'opération! Et d'année en année, les résultats sont encourageants:

2018	664 visites sur 47 périodes (94 heures d'ouverture)
2019	1564 visites sur 61 périodes (122 heures d'ouverture)
2020	1202 visites sur 34 périodes (68 heures d'ouverture) COVID
2021	3051 visites sur 88 périodes (176 heures d'ouverture)

Nous encourageons la revalorisation des articles et permettons l'économie circulaire tout en aidant ceux et celles qui sont en plus grand besoin. L'Espace Troc'Don peut compter sur une quinzaine de bénévoles qui s'occupent de différentes tâches.

L'hiver dernier, nous avons tenté un projet pilote en ouvrant une fin de semaine par mois. Nous allons récidiver cette année en utilisant les heures d'ouverture du Saint-Fé Café. Des informations suivront dans le courant de l'automne.

### C'est où ?

Au 3432 avenue Royale...  
à côté du Presbytère

### Pour les branchés,

Espace Troc'Don!

<https://www.facebook.com/espacetrocdon>

Babillard Troc'Don!

<https://www.facebook.com/groups/2428897937121318/>



### Service d'aide alimentaire d'urgence

Encore cette année, nous avons pu aider plusieurs familles à passer à travers des périodes plus difficiles avec l'aide alimentaire via des bons d'achat d'épicerie.

Vous pouvez rejoindre ce service en tout temps au 581-681-0632 Poste 1



### Bazar Sportif d'hiver du Marché de Noël

Plus de 100 personnes ont pu profiter d'un beau moment d'échanges de skis, patins et beaucoup plus.

Dons de fournitures scolaires pour la rentrée au primaire en septembre 2021



Depuis la fin avril 2022, un Café intergénérationnel se tient dans l'ancien presbytère. À raison de quelques demies-journées par semaine, vous êtes conviés à venir prendre un ti café, thé en rencontrant des gens de votre communauté. Certaines activités sont planifiées d'avance comme par exemple le brunch saisonnier, les conférences, le yoga sur chaise, un atelier musical, une compétition de légo etc... Ou tout simplement vous pouvez venir faire du casse-tête, jouer aux cartes ou jaser !!!

Tout comme l'Espace Troc Don, nous voulons créer un endroit convivial au cœur

du village en rendant accessible un lieu chaleureux et bienveillant.

Grâce à deux organismes commanditaires, nous serons à même d'opérer pendant une année et nous nous mettrons à la tâche dès l'automne afin de poursuivre nos activités de façon permanente. Nous avons 2 belles personnes-ressources embauchées grâce aux subventions et 3 bénévoles actuellement.

#### Surveillez les activités à venir :

- Troc articles scolaires à l'Espace Troc'Don
- Un frigo-partage
- Support pour la rentrée scolaire
- Bazar sportif du marché de Noël
- Bazar d'Halloween

Plusieurs autres projets se préparent pour la prochaine année. Vous aimeriez

participer, ou vous impliquer dans les activités en cours ou à venir, contactez-nous via notre page Facebook <https://www.facebook.com/entraiddon> ou par courriel à [entraiddon@gmail.com](mailto:entraiddon@gmail.com) et venez partager le plaisir de l'entraide avec nous.

Merci à tous nos bénévoles, nos donateurs, aux multiples partenaires, à la participation de tous et de vos encouragements à poursuivre.

Nous acceptons maintenant les dons par Interac envoyés à [Entraiddon@gmail.com](mailto:Entraiddon@gmail.com)



PRÈS DE CHEZ VOUS

## INSCRIPTIONS AU CLUB NORDIQUE MONT-SAINT-ANNE (CNMSA)



Le CNMSA offre aux jeunes la possibilité de pratiquer le ski de fond dans un environnement sain en bénéficiant d'un encadrement professionnel de qualité exceptionnelle. Suivez-nous sur notre page Facebook [www.facebook.com/clubnordiquemsa](http://www.facebook.com/clubnordiquemsa) pour ne pas manquer l'ouverture des inscriptions de nos différents volets :

### ENTRAÎNEMENT PRÉ-SAISON

Pour se mettre en forme pour l'hiver : course à pied, jeux d'équipe, musculation, circuits d'entraînement et séances de ski à roulettes.

De septembre à novembre, 7 à 14 ans

### ÉQUIPE DE COMPÉTITION

Tu peux déjà skier les 2 styles et tu as envie de t'améliorer et de participer à des courses ? Joins-toi à notre équipe motivée !

De septembre à mars, 8 à 23 ans

### PROGRAMME RÉCRÉATIF JACKRABBITS

Encadrement qui permet aux jeunes de développer leurs habiletés dans une ambiance amusante, stimulante et sécuritaire, où le plaisir est à l'honneur !

De janvier à mars, 5 à 10 ans

Les inscriptions pour ce volet auront lieu un peu plus tard, vers la mi-octobre.

Visitez également notre site [www.clubnordiquemsa.com](http://www.clubnordiquemsa.com) pour plus d'information



**Description :** L'École de musique Côte-de-Beaupré est un organisme à but non lucratif qui offre des cours aux enfants et adultes des huit municipalités de la MRC Côte-de-Beaupré. Ces derniers sont dispensés par des professeurs hautement qualifiés et expérimentés.

Les cours offerts à l'École de musique Côte-de-Beaupré abordent tant les aspects théoriques que pratiques. La théorie est enseignée via l'apprentissage d'une pièce musicale, permettant ainsi de maintenir l'intérêt des élèves puisque cet objet d'apprentissage est indispensable à la maîtrise d'une œuvre musicale. Afin d'ajouter à la motivation et à la persévérance des élèves et en fonction du niveau atteint, ces derniers sont invités à se produire lors des concerts de décembre et de fin d'année. La participation à ces événements musicaux est volontaire et la décision revient donc à chaque élève.

L'École de musique offre la possibilité de suivre des cours d'une durée de 30, 45 ou 60 minutes. De plus, bien que la plupart des cours soient offerts en privé, il est possible de les suivre en semi-privé pour un coût moindre. L'année académique comporte deux sessions. La session d'automne est d'une durée de 13 semaines et celle d'hiver de 17 semaines.



Association Bénévole  
Côte-de-Beaupré

Souhaitez-vous redonner au suivant ? Mais vous ne savez pas de quelle façon.

Êtes-vous à la retraite et avez-vous un peu de temps libre ? Mais vous ne savez pas où vous adresser pour offrir votre temps.

Êtes-vous nouvellement arrivée sur la Côte-de-Beaupré et avez-vous le goût de socialiser ?

Avez-vous tout simplement le goût d'aider ? Mais vous vous demandez comment.

Nous avons des solutions pour vous.

Que ce soit pour :

- Faire du transport et accompagner des personnes âgées vers les hôpitaux ou les services essentiels;
- Participer à la popote roulante en portionnant la nourriture ou en livrant les repas aux personnes âgées;

- Répondre à nos appels téléphoniques à l'accueil;

- Accompagner l'intervenante lors des activités offertes aux personnes âgées en perte d'autonomie;

- Des visites ou des appels d'amitié.

Nous avons besoin de vous. L'Association Bénévole Côte-de-Beaupré a besoin de gens comme vous.

Des gens de cœur, des gens passionnés, des gens heureux, des gens au service des autres.

Peu importe le nombre d'heures que vous pouvez consacrer, votre temps est essentiel pour nous.

Grâce aux bénévoles actuels, nous avons pu offrir 17 812 repas à des personnes âgées, nous avons fait 2 651 transports,

nous avons réalisé 29 jumelages pour des visites d'amitié. Plusieurs autres services ont été offerts grâce à la générosité et à l'implication de nos bénévoles actuels.

L'Association Bénévole Côte-de-Beaupré se déploie sur l'ensemble du territoire de la MRC Côte-de-Beaupré depuis 1992 et c'est grâce à des dizaines de femmes et d'hommes dévoués qu'on a pu offrir des services aussi diversifiés et répondre toujours mieux aux besoins grandissants des personnes âgées et ainsi améliorer leur qualité de vie et leur mieux-être.

Vous aimeriez en connaître davantage, vous avez des questions, communiquez avec moi au 418-827-8780, poste 105.

Sylvie Bélanger

Coordonnatrice aux opérations  
Association Bénévole Côte-de-Beaupré

**Cours offerts :** PIANO – GUITARE – CHANT

**Clientèle :** Enfants à partir de 5 ans  
Adultes de tout âge

**DÉBUT DES COURS**

**Automne 2022 (13 semaines) :** 12 septembre 2022

**Hiver (17 semaines) :** 16 janvier 2023

**Inscription :** Via Internet : <http://ecolemusiquebeaupre.com/inscription.php>

**Pour connaître le tarif des cours, consultez notre site Internet :**  
<http://ecolemusiquebeaupre.com>

**Lieux des cours :**

**BEAUPRÉ**

Centre communautaire de Beaupré  
20, rue de Fatima Est, Beaupré

**CHÂTEAU-RICHER**

Espace culturel Richard Verreau  
177, rue de l'Église, Château-Richer

**SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES** Bibliothèque et Presbytère

33, rue de l'Église  
Saint-Ferréol-les-Neiges

Contact : [info@ecolemusiquebeaupre.com](mailto:info@ecolemusiquebeaupre.com) ou  
téléphone 418 781-6043 ou via Facebook.

## POUVEZ-VOUS NOUS OFFRIR QUELQUES HEURES DE VOTRE TEMPS ?

## DES NOUVELLES DE VOS FERMIÈRES!



Mesdames Solange Habel, Claire Michaud, présidente, et nos Fermières émérites Lauréanne Gagnon et Laurette Lefebvre.

La saison des Fermières s'est délicieusement terminée avec le traditionnel salon de thé et ses bouchées sucrées-salées! Que de travail toutes ces mignardises faites à la main, mais surtout quel délice! Pour cet événement de fin de session, elles ont eu le privilège de recevoir deux Fermières émérites, soit mesdames Lauréanne Gagnon et Laurette Lefebvre. Ces belles dames ont rappelé les débuts du Cercle de St-Ferréol qui existe depuis 1957, et où les hommes participaient activement à l'ourdissage et au tissage des pièces, et où l'appellation "les-Neiges" n'embellissait pas encore le nom de notre village! Merci, Mesdames, venez nous voir souvent!

Les activités du Cercle ne se sont pas terminées pour autant avec une tasse de thé et le solstice d'été! Ces femmes actives ne restent pas le doigt en l'air bien longtemps! Les métiers à tisser ont tramé durant toute la belle saison, les couturières et les tricoteuses ont réalisé de belles pièces, les ateliers de couture ont eu lieu beau temps, mauvais temps et Lili était au rendez-vous les lundis soirs!

Grâce aux dons de tissus recueillis l'automne et l'hiver passés, les Fermières ont confectionné des tuques et chaussons pour enfants et poupons, des tabliers de bricolage, des sacs à collation, etc. Ces articles, fabriqués durant les ateliers de couture, permettent d'améliorer les connaissances techniques des Fermières, mais servent surtout aux familles moins nanties de la Côte-de-Beaupré. Les valeurs du partage de connaissances et de biens, chères



aux Fermières, sont ainsi doublement mises à profit grâce à ces ateliers et à vos dons. Merci!

L'automne s'en vient, cela n'altère pas l'ardeur et l'enthousiasme des Fermières, au contraire! Allez les voir quand vous allez à la bibliothèque du 33, rue de l'Église, leur local est juste en face. Allez rencontrer Lili les lundis dès 19 h au sous-sol de ce même bâtiment communautaire, elle vous aidera, vous conseillera et vous dépannera dans vos projets ou vous fera tout simplement une petite jasette. Vous êtes tous les bienvenus!

Retrouvez leur page Facebook Cercle de Fermières de Saint-Ferréol.

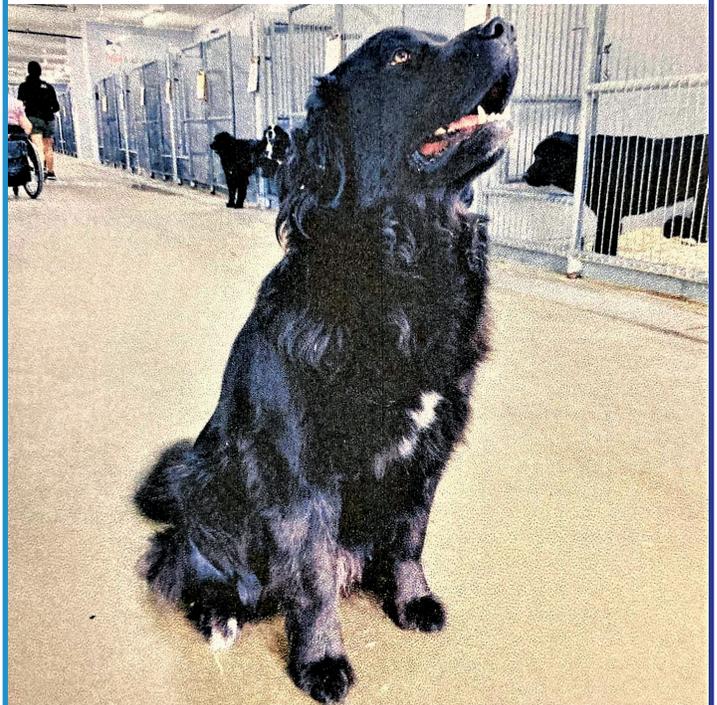
Et si vous désirez vous joindre à ce regroupement d'artisans, veuillez contacter Claire Michaud : 418-928-2430 ou par courriel : cfqstferreollesneiges@gmail.com

### Les CFQ et Mira

Saviez-vous que les Cercles de Fermières du Québec (CFQ) appuient la Fondation Mira depuis 2008? Pour les années 2019 à 2022, les CFQ ont remis 5 chiens à la Fondation.

Lors de la soirée retrouvailles du Congrès provincial des CFQ en juillet dernier, un tirage au sort a été effectué parmi toutes les propositions de noms d'un chien Mira.

Félicitations à Mme Lise Papineau du Cercle Saint-Ferréol-les-Neiges, puisque son nom a été tiré! Je vous présente Sherpa!



## PAROISSE NOTRE-DAME-DE-LA-NOUVELLE-FRANCE COMMUNAUTÉ LOCALE DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES

Consultez régulièrement notre site Internet [www.paroissendnf.org](http://www.paroissendnf.org) pour vous tenir au courant des événements qui se déroulent dans nos différents milieux ou au Diocèse de Québec.

Vous pouvez aussi prendre connaissance de notre feuillet paroissial sous l'onglet « Feuillet paroissial » de notre site Internet.

Si vous désirez recevoir le feuillet paroissial dans votre boîte de courriel chaque semaine, simplement faire parvenir un message à [fabriquedestite@gmail.com](mailto:fabriquedestite@gmail.com) ou nous contacter au 581-984-9343.



### Horaire d'ouverture du secrétariat :

Château-Richer	Lundi - 9h00 à 12h00
Ste-Anne-de-Beaupré	Lundi - 13h00 à 16h00
Beaupré	Mardi - 9h00 à 16h00
St-Tite-des-Caps	Mercredi - 9h00 à 12h00
St-Ferréol	Mercredi - 13h00 à 16h00
St-Joachim	Jeudi - 9h00 à 12h00

Secrétariat de la paroisse  
Notre-Dame-de-la-Nouvelle-France : 581 984-9343  
Courriel : [secretariatpndnf@videotron.ca](mailto:secretariatpndnf@videotron.ca)

Compagnie des Cimetières  
de la Côte des Beaux-Prés : 418 702-0888  
Courriel : [cimetieresdesbeauxpres@videotron.ca](mailto:cimetieresdesbeauxpres@videotron.ca)  
(Mme Claudine Paré, d.g.)



### BELLE VISITE À L'ÉGLISE DE CHÂTEAU-RICHER !

Samedi le 15 octobre prochain,  
l'église de Château-Richer  
sera l'hôte d'un concert dont  
l'invité ne sera nul autre que  
M. Marc Hervieux.



**Les billets seront en vente à l'Église,**  
179, rue de l'Église à Château-Richer  
chaque lundi de 9 h à midi  
et le dimanche 31 juillet de 9 h à 10h15 à l'église même.

Le prix du billet est de 50 \$ et le paiement se fait en argent ou par chèque.

**Le comité organisateur**  
Lucien Vézina, 581 982-4957, Suzanne Pichette, 418 824-4821,  
André Jobidon, 418 824-3564

### AIDEZ-NOUS... PAR VOTRE DON, SI MINIME SOIT-IL.

Si vous désirez faire un don à votre  
communauté locale de  
St-Ferréol-les-Neiges, faites-le soit :

par envoi postal à l'adresse suivante :  
Communauté de St-Ferréol-les-Neiges  
3432, Avenue Royale, St-Ferréol-les-Neiges, QC G0A 3R0  
en faisant votre chèque au nom de :  
Notre-Dame-de-la-Nouvelle-France.  
Votre don sera remis à votre communauté Chrétienne  
de St-Ferréol.

soit via notre site Internet [www.paroissendnf.org](http://www.paroissendnf.org)  
cliquez sous l'onglet FAIRE UN DON

ou encore en communiquant au secrétariat au 581984-9343.

Merci à l'avance pour votre soutien et votre générosité.

Jacques Fortin, curé; Lucien Vézina, président de l'assemblée de  
Fabrique; Jean-Pierre Lévesque, marguillier.





## BIBLIOTHÈQUE AUX SOURCES

### Notre horaire régulier

Dimanche	de 13 h 30 à 16 h 30
Mardi	de 13 h 30 à 16 h 30
Mercredi	de 13 h 30 à 16 h 30 et de 18 h 30 à 20 h 30
Jeudi	de 18 h 30 à 20 h 30
Samedi	de 13 h 30 à 16 h 30

Nous sommes revenus à l'horaire régulier

Bienvenus à tous les résidents. Si vous êtes nouveaux à Saint-Ferréol-les-Neiges, ne manquez pas une visite dans nos locaux. Ce sera l'occasion de faire de belles découvertes et de vous abonner. C'est simple et gratuit. Nous avons une belle collection qui ne cesse de grandir. L'emprunt des livres, magazines et CD est gratuit...même privilège pour les nouveautés.

Il n'y a plus de frais de retard, mais nous vous demandons tout de même de respecter les dates de retour qui vous sont indiquées ceci afin de nous permettre de mieux gérer la collection et de mieux servir les autres abonnés qui pourraient souhaiter emprunter les mêmes biens que vous. Il en va de même pour les biens que vous obtenez grâce à un prêt entre bibliothèques. La bibliothèque de prêt a les mêmes exigences que nous.

Vous pouvez renouveler vos prêts soit en téléphonant à la bibliothèque, au 418 826-3540, soit en vous présentant sur place aux heures d'ouverture ou soit en procédant par Internet à l'aide de votre numéro d'abonné complet. À noter que les biens qui ont déjà été renouvelés deux fois, ou encore qui figurent sur la liste des réservations ou qui ont été obtenus grâce à un prêt entre bibliothèques ne peuvent être renouvelés.

Vous pouvez toujours rapporter les livres dont vous avez terminé la lecture en les déposant dans la chute à livres placée à l'extérieur de nos locaux. Nous vous demandons de placer tous les biens que vous avez en main dans un sac afin d'éviter les bris qui pourraient se produire à l'atterrissage au fond de la chute à livres!

## SUGGESTIONS DE LECTURE

### LITTÉRATURE JEUNESSE

**DUBÉ, PIERRETTE :**

Monsieur Pigeon et Madame Mouette

« L'histoire de deux êtres seuls aux petites habitudes similaires. Léon Pigeon ne parle pas. Tous les matins il part à la recherche de trouvaillies dans les ordures de la quincaillerie, du garage et de l'épicerie. Les chemins de madame Mouette et de Léon Pigeon se croisent tous les jours dans le stationnement du casse-croûte. À force de rencontre, les deux êtres tissent des liens et partagent leurs rêves. »

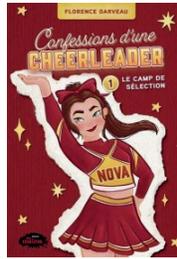


**DARVEAU, FLORENCE**

Confessions d'une cheerleader,

1. Le camp de sélection

« Dans trente minutes vont commencer les auditions de l'équipe de cheerleading de mon école. Nous serons plus d'une centaine à nous battre pour la trentaine de places disponibles. La compétition est féroce, mais si je me suis inscrite ici, c'est précisément pour performer dans une des meilleures équipes au pays. Voilà ce que le programme propose : initier des première secondaire à ce sport et les transformer, en moins d'un an, en champions nationaux.



Je sais que ce n'est pas gagné, mais je vais m'y vouer corps et âme pendant le mois que durera le camp de sélection. Est-ce que ce sera assez pour être digne d'obtenir une place parmi les Nova? »

**COUTURE, PATRICK :**

La préhistoire du Québec t.4

Extraordinaires créatures aquatiques

« Des animaux marins sans bouche et sans yeux! D'autres avec des armures blindées et des épines mortelles! Et même certains poissons capables de goûter avec leur peau! Toutes ces étranges créatures aquatiques ont vraiment existé! Aussi extraordinaire que cela puisse paraître, elles sont les ancêtres des espèces qui vivent aujourd'hui dans notre fleuve, nos lacs et nos rivières. À travers les pages de ce livre, c'est la fascinante histoire de l'évolution qui prend vie! Illustrée avec humour, la série d'albums documentaire La préhistoire du Québec offre des informations scientifiques accessibles et souvent étonnantes qui émerveilleront les jeunes et les moins jeunes! »



**PANACCIONE, GRÉGORY**

Quelqu'un à qui parler

« Le jour de son trente-cinquième anniversaire, Samuel se sent désespérément seul. Il compose le numéro de téléphone de son enfance et tombe sur lui-même à l'âge de 10 ans. Chaque soir, s'engage un dialogue entre ces deux versions de lui-même, incitant Samuel à l'introspection et à s'interroger sur ce qu'il a fait de ses rêves d'enfant. »



**ROYER, CORINNE**

Pleine terre

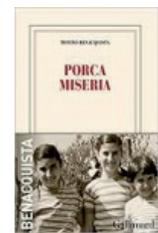
« Ce matin-là, Jacques Bonhomme n'est pas dans sa cuisine, pas sur son tracteur, pas auprès de ses vaches. Depuis la veille, le jeune homme est en cavale : il a quitté sa ferme et s'est enfui, pourchassé par les gendarmes comme un criminel. Que s'est-il passé ? ...De sa plume fervente et fraternelle, Corinne Royer célèbre une nature en sursis, témoigne de l'effondrement du monde paysan et interroge le chaos de nos sociétés contemporaines, qui semblent sourdes à la tragédie se jouant dans nos campagnes. »



**BENACQUISTA, TONINO**

Porca miseria

« L'histoire des parents de l'écrivain, Cesare et Elena, immigrés italiens arrivés en France dans les années 1950. Il retrace son enfance dans une banlieue parisienne, sa fratrie, l'alcoolisme de son père, ouvrier à l'usine, la douleur de sa mère, éprouvée par l'exil. Il évoque son rapport à la culture et à la langue françaises qu'il s'est appropriées pour assouvir sa soif d'écriture. ... »



**VOUS TROUVEREZ SUR NOS RAYONS  
PLUS DE 10 000 TITRES.  
VENEZ FAIRE VOTRE TOUR.**

**L'ÉQUIPE DES BÉNÉVOLES DE LA BIBLIOTHÈQUE  
VOUS SOUHAITE LA BIENVENUE**



## JOURNÉE DE LA CULTURE

Dimanche 2 octobre à partir de 10 h

Surveillez la programmation complète via l'infolettre, la page Facebook et le site Internet de la municipalité.



## DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOS FEUILLES ET RÉSIDUS VERTS !

En octobre et novembre 2022, des collectes spéciales de feuilles et résidus verts auront lieu dans chacune des municipalités de la Côte-de-Beaupré. Les matières collectées seront valorisées par compostage.



La prochaine parution du journal  
*Le Sommet* se fera en Décembre 2022.

Vous avez des commentaires ou des suggestions ?  
Écrivez-nous à [info@saintferreollesneiges.qc.ca](mailto:info@saintferreollesneiges.qc.ca).